



- ⇒ La sensibilité (3b): Les principes, valeurs et symboles de la citoyenneté française et de la citoyenneté européenne.  
 ⇒ Le droit (2a): Définir les principaux éléments des grandes déclarations des Droits de l'homme.  
 ⇒ Le jugement (2a) : Les principes d'un État démocratique et leurs traductions dans les régimes politiques démocratiques  
 ⇒ Le jugement (2b) : Les libertés fondamentales et les droits fondamentaux de la personne.  
 ⇒ L'engagement (2a): L'exercice de la citoyenneté dans une démocratie

Vocabulaire :

Nationalité, naturalisation,  
 droit du sol / du sang, adoption,  
 électeur / éligible

*La nationalité donne des droits et des devoirs, relie les éléments entre eux*

Faire preuve de civisme en votant aux élections •

Voter aux élections •

Défendre le pays en cas de menace ennemie •

Etre juré dans un procès de cour d'assises •

Etre éligible (être candidat aux élections) •

• Droits

• Devoirs

*Quel droit est aussi un devoir ?*

### Des droits liés à la citoyenneté

#### A. Droit lié à la citoyenneté française

« **Article 4** [...] Sont électeurs, dans les conditions déterminées par la loi, tous les nationaux français majeurs des deux sexes, jouissant de leurs droits civils et politiques. »

#### B. Droits liés à la citoyenneté européenne

« **Article 8.1.** Il est institué une citoyenneté de l'Union. Est citoyen de l'Union toute personne ayant la nationalité d'un État-membre. »

« **Article 8A.1.** Tout citoyen de l'Union a le droit de circuler et de séjourner librement sur le territoire des États-membres. »

« **Article 8B.1 et 2.** Tout citoyen de l'Union résidant dans un État-membre dont il n'est pas ressortissant a le droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales et au Parlement européen dans l'État-membre où il réside, dans les mêmes conditions que les ressortissants de cet État. [...] »

« **Article 8C.** Tout citoyen de l'Union bénéficie, sur le territoire d'un pays tiers où l'État-membre dont il est ressortissant n'est pas représenté, de la protection des autorités diplomatiques de tout État-membre, dans les mêmes conditions que les nationaux de cet État. »

« **Article 8D.** Tout citoyen de l'Union a le droit de pétition devant le Parlement européen. »

Extraits du traité de Maastricht, 1992.

*Dans la partie A du document, entourez les conditions à remplir pour être électeur en France.*

*D'après ce document, qu'institue le Traité de Maastricht ? A quelle date ?*

*Qui en bénéficie ?*

*Soulignez dans chaque article le droit garanti par ce traité.*

*Complétez le tableau ci dessous en cochant les cases correspondant aux droits garantis aux différentes catégories d'habitants en France.*

| Les droits garantis aux habitants de la France |                              | DROITS GARANTIS EN FRANCE PAR LES LOIS ET LES TRAITÉS |                                     |                          |                                         |
|------------------------------------------------|------------------------------|-------------------------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------|-----------------------------------------|
| Élections nationales françaises                | Élections locales françaises | 1789 : DDHC                                           | 1946 : Préambule de la constitution | 1958 : Constitution      | 1992 : Traité de Maastricht             |
|                                                |                              | Droits civils                                         | Droits économiques et sociaux       | Droit politique de voter | Droits liés à la citoyenneté européenne |
|                                                |                              | Pour les citoyens français                            |                                     |                          |                                         |
|                                                |                              | Pour les étrangers membres d'un pays de l'UE          |                                     |                          |                                         |
|                                                |                              | Pour les étrangers hors UE                            |                                     |                          |                                         |
|                                                |                              |                                                       |                                     |                          |                                         |

*Pourquoi les étrangers originaires d'un pays hors Union Européenne n'ont-ils pas le droit de vote aux élections françaises et européennes ?*